

Schéma Régional pour l'Intelligence Économique 2007-2013

1. Préambule

Le présent Schéma Régional pour l'Intelligence Économique (SRIE) définit les axes d'interventions des acteurs de Basse-Normandie pour la période 2007-2013. Il précise également certaines actions à mener pour la période 2007-2009 qui s'ouvre.

Pilotée conjointement par la Préfecture de Région et le Conseil Régional de Basse-Normandie dans le cadre d'un Comité Stratégique (CSIE), la politique d'Intelligence Économique (IE) s'appuie sur les acteurs locaux, publics comme privés et notamment les organismes de développement, les collectivités locales, les entreprises, les écoles et groupes de formation.

Le Comité Stratégique de l'Intelligence Économique valide le présent Schéma Régional, il veille à son application, et statue sur les financements apportés aux actions et projets présentés. Il s'appuie sur un Secrétariat Permanent (SPIE) piloté par le SGAR pour l'État et la DERET pour le Conseil Régional auxquels peuvent être invitées ponctuellement des personnalités qualifiées.

Préalablement à sa validation, le SRIE a été discuté lors de réunions de concertation avec les acteurs régionaux. Celles-ci se sont tenues les :

- 06 décembre pour le groupe Recherche et Pôles ;
- 08 décembre pour le groupe Écoles – Formation ;
- 12 décembre pour le groupe Organisations professionnelles et associations ;
- 15 décembre pour le groupe CCI et organismes de développement.
- 11 janvier 2007 pour le groupe des organisations syndicales de salariés

La convention passée avec l'ADIT étant arrivée à son terme le 31 décembre 2006, une prolongation de celle-ci a été discutée. Ceci afin que les outils mis en place comme le portail « basse-normandie.net », la lettre Sciences-Tech ou l'animation du Réseau Basse-Normandie Intelligence Économique puisse continuer sans interruption jusqu'à reprise par les porteurs des actions issues du SRIE 2007-2009.

2. Objectifs du Schéma Régional pour l'Intelligence Économique :

Le développement de la compétitivité des entreprises par l'innovation et la recherche est l'axe majeur du développement économique entamé par l'État et la Région depuis plusieurs années. Forte de cet important travail, la Basse-Normandie souhaite renforcer son dispositif d'Intelligence Économique en direction de ses pôles de compétitivité, de ses organismes de recherche et de formation, et de ses acteurs du développement économique.

Pour cela, les objectifs du SRIE sont d'engager les acteurs régionaux dans des initiatives permettant :

- De renforcer la veille économique et technologique des pôles de compétitivité et des filières.
- De sensibiliser les entreprises à la démarche d'intelligence économique et/ou de les accompagner dans la mise en œuvre d'une démarche IE appliquée à leur entreprise.
- De renforcer le réseau d'intelligence économique et de rendre plus lisibles et accessibles ses actions en matière d'intelligence économique (Réseau Intelligence Économique Basse-Normandie – RIE-BN).
- De faire évoluer les outils de l'information en IE vers un maximum d'efficacité.
- De renforcer la connaissance économique du territoire bas normand.
- De renforcer les outils de sécurité économique.

3. Le schéma de synthèse par axes et domaines, un cadre opérationnel :

Le SRIE se décline en 5 axes :

Axe 1 : Appui aux pôles et filières

- Certains pôles ou filières se sont déjà organisés pour faire de la veille conformément à leur engagement contracté auprès des financeurs ; toutefois, il y a lieu de fournir à tous un niveau minimum de veilles technologiques et d'études prospectives, que ce soit au niveau régional, national ou à l'international et en examinant le positionnement de la Basse-Normandie dans le monde dans un rapport forces / faiblesses.
- Ces missions pourront être assurées par un prestataire sélectionné par un appel d'offres passé par le CSIE.

Axe 2 : Appui aux PME/PMI

- Si certains acteurs ont dépassé le stade de la sensibilisation et sont maintenant parties prenantes des actions Bas-Normandes sur l'IE, il reste beaucoup d'entreprises, et de PME/PMI notamment, à convaincre de la nécessité de maîtriser l'information, de la sécuriser et de mener des actions autour de l'intelligence économique.
- Tous les acteurs notamment du Club IE et fédérés au sein du Réseau IE Basse-Normandie, participent de cette promotion. Ils interviendront selon leurs spécialités, leurs réseaux, etc.
- Leurs interventions pourront se faire dans le cadre d'opérations collectives que ce soit pour la sensibilisation, le diagnostic ou encore l'évaluation mais aussi la formation continue ou initiale avec par exemple l'apport des chèques conseil (Impulsion Conseil de la MIRIADE) pour les pré-diagnostics.

Axe 3 : Mise en réseau de l'information et outils

- Au cœur de l'IE, la gestion de l'information est une composante stratégique. Certaines actions du précédent Schéma d'IE ont vocation à perdurer sur 2007 puis à évoluer pour une meilleure adéquation avec le travail des acteurs. Ainsi l'animation des réseaux, la publication de l'information sur internet, sur intranet

ou à travers une lettre comme la lettre Sciences-Tech font partie de ces outils à maintenir et à faire évoluer.

- Les partenaires pourront activement participer, mais le choix d'un prestataire technique, spécialisé sur ces questions pourra également se faire dans le cadre d'un appel d'offres porté par les financeurs.

Axe 4 : Attractivité Territoriale

- La Basse-Normandie forte de ses territoires différenciés veillera à parfaire la connaissance de son tissu économique territorial afin de répondre aux sollicitations extérieures avec la meilleure offre, le meilleur positionnement, permettant ainsi un juste et harmonieux développement de la région.
- Les acteurs du réseau IE Basse-Normandie auront vocation à participer à cette action pilotée par la MIRIADE¹

Axe 5 : sécurité économique

- La sécurité économique est une composante essentielle de l'Intelligence Économique. Sensibilisé à cet aspect par les acteurs du réseau IE, le pôle, la filière, l'entreprise ou le centre de recherche pourra trouver appui et aide dans le cadre de cette politique.
- C'est une mission régaliennne assurée par les services de l'État (DST RG DPSD Gendarmerie DRIRE Douanes) regroupés dans un Comité Opérationnel de Sécurité Économique (COSE), animé par le Chargé de mission de Défense Économique. La stratégie du COSE est définie au sein du Comité Régional de la Sécurité Économique (CRSE) présidé par le Préfet de région Basse-Normandie.
- Celui-ci met en œuvre des actions de protection contre les menaces qui pèsent sur les intérêts économiques nationaux et régionaux, notamment en matière d'indépendance technologique et de prise de contrôle financier ; ainsi qu'une action de sécurisation des systèmes d'information.
- Le COSE acteur du réseau Basse Normandie Intelligence Économique développera des partenariats avec les autres acteurs, notamment dans le renseignement économique.
- Les acteurs du réseau IE respecteront une déontologie définie au sein de la charte du réseau IE, ils auront notamment des obligations de confidentialité et d'information des services de l'État en charge de la sécurité économique (le COSE) via le secrétariat permanent à l'IE.

¹ Mission Régionale pour l'Innovation et l'Action de Développement Économique.

Tableau de synthèse :

Axes		Contenus	Porteurs	É V A L U A T I O N
1	Pôles et filières	Veille économique marchés et pays Anticipation, Prestations stratégiques pour tous les acteurs. Promotion des actions régionales	SPIE + validation CSIE	
2	Appui aux PME/PMI	Sensibilisation / Spécialisation Club IE – Réseau IE-BN Appel à projets et Opérations collectives	SPIE	
3	Gestion de l'information	Animation des réseaux, « Centre de ressources » et ses outils : Carto (pôle géomatique) extranet, portail, lettre...	SPIE + MIRIADÉ	
4	Attractivité Territoriale	Offre territoriale Veille Benchmarking	MIRIADÉ	
5	Sécurité économique	Informier et former, détecter et protéger Action transversale du COSE	CRSE	

Selon ces axes, des actions seront entreprises, celles-ci peuvent se recouper comme dans le cas de la veille où des résultats peuvent participer à la veille territoriale ainsi qu'aux pôles de compétitivité.

Exemples d'actions autour de cibles comme :

Acteurs IE en réseau :

- Cartographie des compétences, méthodes de travail au sein d'un réseau...
- Qualité des consultants (agrément FÉPIE) et des prestations de services
- Mise en place d'une charte commune à tous les membres.

Information économique :

- Informations sectorielles, régionales (développement et difficultés)...
- L'export et l'international
- Les outils de veille, les centres de ressources

Information stratégique :

- Techno-clés, grands projets régionaux de recherche et de tertiaire supérieur...
- Positionnement de la région de Basse-Normandie sur les secteurs majeurs.

Attractivité territoriale - Offre territoriale :

- les argumentaires régionaux (sectoriels et territoriaux)

Lobbying et influence :

- Les institutions européennes...
- La promotion de la stratégie régionale

Évaluation :

- Les critères pour chaque action financée.
- Évaluation du prestataire.
- Évaluation du dispositif

Ces actions seront l'objet de prestations de service (marchés) ou d'opérations collectives, d'appels à projet par exemple.

4. Actions complémentaires immédiates.

En complément de la définition du Schéma Régionale d'Intelligence Économique, un document de mise en œuvre est en cours de rédaction. Ce dernier précisera les actions et la façon de les mettre en œuvre ainsi que les sources de financement possible en corrélation avec les documents contractuels à venir (CPER / PO). Toute action sera évaluée, le document de mise en œuvre définira les indicateurs et les conditions de cette évaluation.

Un marché sera passé avec l'ADIT pour éviter toute discontinuité dans la gestion des outils mis en place précédemment.

Les conditions d'adhésion au Réseau Intelligence Économique Basse-Normandie seront précisées au sein d'une charte en cours de rédaction.

Une information sera faite aux acteurs bas-normands sur la mise en œuvre de l'Intelligence Économique en Basse-Normandie.

Sigles :

- ADIT : Agence pour la Diffusion de l'Information Technologique.
- COSE : Comité Opérationnel de Sécurité Économique.
- CPER : Contrat de Projet État – Région.
- CRSE : Comité Régional de Sécurité Économique.
- CSIE : Comité Stratégique d'Intelligence Économique.
- DERET : Direction de l'Économie, de la Recherche, de l'Europe et du Tourisme
- DPSD : Direction de la protection et de la Sécurité de la Défense.
- DST : Direction de la Surveillance du Territoire.
- DRIRE : Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement.
- FÉPIE : Fédération des Professionnels de l'Intelligence Économique.
- MIRIADE : Mission Régionale pour l'Innovation et l'Action de Développement Économique.
- PO : Programme Opérationnel Européen.
- RG : Renseignement Généraux.
- SGAR : Secrétariat Général pour les Affaires Régionales.
- SPIE : Secrétariat Permanent pour l'Intelligence Économique.